

## RAPPORT D'ESSAIS N° CIM24 008

### ESSAIS ECOLABEL

#### VARNISH U VERNIS POLYURETHANE VITRIFICATION ET PROTECTION BRILLANT

#### 1. CLIENT

CIMENTOL  
A l'attention de M. LIONEL LASSUS  
Route De Bû  
78550 Houdan  
France

#### 2. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Dénomination précise : VARNISH U VERNIS POLYURETHANE VITRIFICATION ET PROTECTION BRILLANT

Code DVI Labo : CIM24 008

Code produit : NON COMMUNIQUE

EAN : NON COMMUNIQUE

Numéro de lot : NON COMMUNIQUE

Rendement d'application : 13 m<sup>2</sup>/L

Nombre de couches : 2

Temps de séchage entre couches : 5 HEURES

Conditionnement : 1 L

Date de réception : 17.05.2024

Photo :



Sauf spécification contraire, les essais sont réalisés à une température de 23 °C ± 2 °C et une hygrométrie relative de 50% ± 5%.

Essais réalisés par :  
DVI LABO - P.A. des Granges Sud  
2, rue du Cdt Robert Malrait  
27300 Bernay  
France

### **3. ESSAIS**

#### **Tenue extérieure artificielle**

Code essai: VA01

Famille d'essai: durabilité

Fonction demandée: faible variation de brillance, aspect

Essai à réaliser : application du produit, séchage, exposition, contrôle de brillance, couleur, aspect avant et après

Outil d'application : Pinceau

Méthode d'application : rendement préconisé

Nombre de couches : nombre de couches préconisé

Temps de séchage : 3 semaines

Type d'appareillage : Enceinte ATLAS UV 2000

Type de lampes utilisées : UVA,

Cycle d'exposition : Exposition au rayonnement UVA à 60°C pendant 4 heures suivie de 4 h de condensation à 50°C,

Durée d'exposition : 500 heures,

Mesure de la couleur : l'appareil utilisé est spectrophotomètre X-RITE SP62 (Illuminant : D65, Composante spéculaire : incluse, Observation : 2° diffus, Méthode : ISO 7724-2)

Méthode : NF EN ISO 16474-3

Résultats :

<b>Dénomination précise</b>	<b>VARNISH U VERNIS POLYURETHANE VITRIFICATION ET PROTECTION BRILLANT</b>
<b>Code DVI LABO</b>	<b>CIM24 008</b>
<b>Support</b>	<b>PIN SYLVESTRE</b>
<b>Brillance Initiale</b>	<b>45,40</b>
<b>Brillance Finale</b>	<b>52,80</b>
<b>Ecart de brillance</b>	<b>7,40</b>
<b>Perte de brillance</b>	<b>16%</b>
<b>Aspect</b>	<b>Fort assombrissement</b>

Photo :



Le 23 juillet 2024

N.B. : Le rapport d'analyses est considéré comme validé après un délai d'un mois à réception de ce dernier, aucune contestation ne sera acceptée à l'issue de ce délai.

Le rapport est conservé chez DVI LABO en version informatique sans limitation de durée.

Les certificats d'étalonnage et/ou constats de vérification des appareils de mesure peuvent être consultables sur site et sur demande.

Rédaction :

Lucas SIX



Validation :

Francis VIEZ

